

Indice des prix des services professionnels en informatique 2009/2010

Ce document est confidentiel une fois rempli.

If you would prefer an English version of this questionnaire, please call 1-877-604-7828.

Au besoin veuillez corriger les renseignements de l'étiquette d'adresse dans les cases ci-dessous (en caractères d'imprimerie, S.V.P.).

C0001 Raison sociale
C0002 Nom commercial
C0008 Prénom de la personne ressource
C0028 Nom de famille de la personne ressource
C0021 Titre de la personne ressource
C0004 Adresse (numéro et rue)
C0005 Ville C0006 Province, territoire ou État
C0007 Code postal/Zip Code
C0010 Langue préférée
2 ☐ français 1 ☐ anglais

INTRODUCTION

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

But de l'enquête

La présente enquête permet de recueillir de l'information sur les finances, les salaires et les frais de fournisseurs, afin de produire des indices sur les prix. Ces indices mesurent la variation des prix des services professionnels en informatique. Les répondants qui remplissent le présent questionnaire pourront dorénavant comparer leur entreprise à d'autres entreprises dans la même industrie et leurs taux de salaire à ceux d'autres entreprises dans la même industrie (sous forme agrégée seulement).

Statistique Canada utilise cette information pour mieux mesurer le volume d'activité dans l'industrie des services informatiques. Aux fins de cette enquête, les « services professionnels en informatique » englobent les types d'entreprises suivants : éditeurs de logiciels; traitement de données; hébergement de données et services connexes; systèmes informatiques et services connexes; édition et radiodiffusion par internet, et recherche sur le Web.

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont

pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

Couplages d'enregistrements

Afin d'améliorer les données de cette enquête, il est possible que Statistique Canada regroupe celles-ci avec des données provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Votre participation est importante

Votre participation est essentielle pour garantir que les renseignements recueillis au moyen de la présente enquête sont exacts et complets.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autres modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou autres modes électroniques peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Veuillez poster le questionnaire dûment rempli dans l'enveloppe ci-jointe à Statistique Canada dans les 15 jours suivants la réception.

Vous pouvez aussi envoyer votre questionnaire par télécopieur au 1-888-883-7999.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide? Appelez-nous au **1-877-604-7828** entre 8h et 23h, heure des Rocheuses, ou postez le tout à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, 150 Promenade Tunney's Pasture, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

INSTRUCTIONS

Veillez utiliser les définitions des activités commerciales énumérées ci-dessous, pour répondre aux questions de la Section B. Pour de plus amples détails ou si vous avez besoin d'aide pour compléter le questionnaire, veuillez consulter le guide de déclaration inclus avec le questionnaire.

Édition de logiciels

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition de logiciels, habituellement pour de nombreux clients et désignés par l'expression logiciels de série. Les établissements dans cette classe exécutent les opérations nécessaires à la production et à la distribution de logiciels telles que la conception, la fourniture de la documentation, l'assistance en matière d'installation et la prestation de services de soutien aux acheteurs de logiciels. Ces établissements peuvent se livrer à la conception et à l'édition, ou se consacrer uniquement à l'édition.

Exemples : Édition de progiciels d'ordinateur (y compris la conception et le développement); Progiciel d'ordinateur (tous formats); Logiciels de série de jeu.

Traitement de données, hébergement de données et services connexes

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à offrir des services d'hébergement ou de traitement des données. Les établissements d'hébergement peuvent offrir des activités d'hébergement spécialisées, comme des services d'hébergement de sites Web, des services de diffusion audio et vidéo en continu, des services d'hébergement d'applications et des services d'application, ou encore offrir à leurs clients des services informatiques généraux à temps partagé sur gros ordinateurs. Les établissements de traitement des données peuvent offrir des services complets de traitement et de préparation de rapports à partir des données fournies par le client et des services spécialisés, comme la saisie automatisée des données, ou offrir à leurs clients des ressources de traitement des données sur une base horaire ou en temps partagé.

Exemples : Hébergement d'applications; Traitement automatique de données; Services préparatifs d'entrées pour ordinateur; Services de traitement par ordinateur; Services de temps d'ordinateur partagé; Services de saisie de données; Services de traitement de données; Services de conversion de disques magnétiques et de disques souples; Services de préparation d'entrée de données d'ordinateur; Location de temps d'ordinateur; Services d'imagerie et d'enregistrement de microfilms; Services de lecture optique de données; Location de temps machine; Centres de traitement informatique à façon; Services de lecture en transit de fichiers sonores et visuels; Hébergement de sites Web.

Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition et/ou la diffusion de contenu par Internet ou l'exploitation de sites Web, appelés sites portails de recherche, qui font appel à un moteur de recherche pour générer et entretenir d'importantes bases de données d'adresses et de contenu Internet sous une forme qui se prête aisément à des recherches. Les établissements d'édition et de radiodiffusion par Internet offrent un contenu sous forme de textes ou de signaux audio et/ou vidéo d'intérêt général ou particulier. Les établissements n'offrent pas de version classique (hors Internet) du contenu qu'ils éditent ou radiodiffusent. Des établissements appelés « sites portails de recherche » offrent souvent des services Internet supplémentaires, par exemple le courriel, des connexions à d'autres sites Web, des ventes à l'encan, de l'information et d'autre contenu restreint. Ils servent fréquemment de port d'attache aux utilisateurs d'Internet.

Exemples : Édition de répertoires par Internet; Édition de livres par Internet; Radiodiffusion par Internet, sites de divertissement sur Internet; Sites de jeux sur Internet; Édition de journaux par Internet; Édition de périodiques par Internet; Édition de logiciels par Internet; Édition, cartes, plans de villes et atlas (exclusivement sur Internet); Édition de livres techniques (exclusivement sur Internet); Sites portails de recherche.

Conception de systèmes informatiques et services connexes

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale consiste à fournir une expertise dans le domaine des technologies de l'information. Ces établissements peuvent notamment concevoir, modifier, tester et prendre en charge des logiciels pour répondre aux besoins d'un client, y compris créer des pages d'accueil Internet; planifier et concevoir des systèmes informatiques intégrant la technologie du matériel, celle des logiciels et celle des communications; gérer et exploiter sur place des installations d'informatique et de traitement des données de clients; donner des conseils dans le domaine des technologies de l'information; fournir d'autres services professionnels et techniques de nature informatique.

Exemples : Services de consultation d'ordinateur; Services de récupération en cas de désastre informatique; Services de gestion d'installations; Services de consultation pour matériel informatique; Élaboration de programmes d'ordinateurs ou logiciel d'exploitation fabriqués sur demande; Services de consultation; Services de programmation; Analyse des systèmes et conception de logiciel d'ordinateur fabriqué sur demande; Services de système de conception assisté par ordinateur (CAO); Services de système d'ingénierie assisté par ordinateur (IAO); Services informatiques pour la conception de système de gestion d'information; Services de conception de page Internet, faite sur demande; Intégrateurs de système pour réseau de zone locale; Services de consultation pour la conception de système d'information de gestion; Intégration du système d'ordinateur, bureautique; Analyse des exigences, matériel d'ordinateur; Services d'installations, logiciel; Programmation de logiciels, sur demande; Analyse et concepts de systèmes de logiciel, sur demande; Analyse et concepts de systèmes, services informatiques (logiciel); Conception des systèmes (intégration des systèmes); Développement de page Web.

B – ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE

Nous avons sélectionné une activité commerciale pour votre entreprise :

Édition de logiciels

Cette classe canadienne comprend les établissements dont l'activité principale est l'édition de logiciels, habituellement pour de nombreux clients et désignés par l'expression logiciels de série. Les établissements dans cette classe exécutent les opérations nécessaires à la production et à la distribution de logiciels telles que la conception, la fourniture de la documentation, l'assistance en matière d'installation et la prestation de services de soutien aux acheteurs de logiciels. Ces établissements peuvent se livrer à la conception et à l'édition, ou se consacrer uniquement à l'édition.

L'activité professionnelle identifiée ci-dessus correspond-elle à celle que votre entreprise a accomplie en 2010?

- C1000 1 ☒ Oui ➤ Veuillez, **passer à la page suivante** et compléter le questionnaire.
- 3 ☐ Non ➤ Si non, veuillez sélectionner parmi les activités commerciales suivantes **celle** qui représente le mieux votre entreprise et répondre au questionnaire.

Note : Si toutefois vous n'avez pas eu à accomplir l'activité professionnelle présélectionnée en 2010, veuillez sélectionner celle qui représente votre principale activité professionnelle.

Descriptions et des exemples d'activités professionnelles sont présentés dans la section A. Pour plus de détails sur les activités professionnelles, veuillez-vous référer au guide qui accompagne ce questionnaire.

C1001 ☒	C1002 ☐	C1003 ☐	C1004 ☐
Édition de logiciels	Traitement de données, hébergement de données et services connexes	Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche	Conception de systèmes informatiques et services connexes

Autre (Veuillez préciser) :

C1005

C – PÉRIODE DE DÉCLARATION

Veuillez déclarer les données de vos exercices financiers pour 2009 et 2010.

(2009) Veuillez indiquer la date de fin d'exercice financier : C2001 Année Mois Jour

C2003 (2009) Nombre de mois visés :

(2010) Veuillez indiquer la date de fin d'exercice financier : C2002 Année Mois Jour

C2004 (2010) Nombre de mois visés :

D – RÉPARTITION DES REVENUS

Veuillez fournir, en dollars, le total des revenus reçus pour chacune des activités commerciales en 2009 et 2010. Si votre entreprise possède des filiales dans d'autres provinces et territoires à travers le Canada, veuillez déclarer la somme des revenus totaux de toutes les filiales en dollars canadiens seulement.

Veuillez vous référer à la Section A "Descriptions des activités commerciales" pour les détails de chaque activité.

Directives de déclaration :

Inclure : Les frais exigés aux clients pour les employés, les travailleurs contractuels et les dépenses (coût + marge bénéficiaire brute). **Exemple :** matériel, logiciels, voyages et hébergement, services donnés en sous-traitance.

Exclure : Les recettes des succursales étrangères. Les ventes de logiciels sans rapport avec les services professionnels en informatique, la TPS et toutes les autres taxes facturées qui doivent être remboursées à un organisme gouvernemental.

Activité commerciale	2009 (CAN \$)	2010 (CAN \$)
Éditeurs de logiciels C2006		C2011
Traitement de données, hébergement de données et services connexes C2007		C2012
Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche C2008		C2013
Conception de systèmes informatiques et services connexes C2009		C2014
Autre C2010		C2015
Total C2017		C2018

E – REVENUS D'EXPLOITATION ET DÉPENSES

Directives de déclaration :

Veuillez indiquer les valeurs en dollars, des dépenses, des salaires et des changements apportés aux frais, **SEULEMENT** pour l'activité commerciale indiquée à la section B.

Si votre entreprise possède des filiales dans d'autres provinces et territoires à travers le Canada, veuillez déclarer la somme des revenus totaux de toutes les filiales en dollars canadiens seulement.

Ne pas inscrire les revenus et dépenses qui **ne sont pas reliés à l'activité commerciale sélectionnée dans la Section B.**

REVENUS D'EXPLOITATION

REVENUS D'EXPLOITATION

Inclure : Les frais exigés aux clients pour les employés et les travailleurs contractuels et les dépenses (coût + marge bénéficiaire brute)

Exclure : Les recettes des succursales étrangères. Les ventes de logiciels sans rapport avec les services professionnels en informatique, la TPS et toutes les autres taxes facturées qui doivent être remboursées à un organisme gouvernemental.

2009 (CAN \$)

2010 (CAN \$)

C3001

C3005

DÉPENSES

DÉPENSES POUR LES EMPLOYÉS

Inclure : Les traitements, salaires, avantages et primes versés aux employés à temps plein, à temps partiel et temporaires pour leur travail relatif à l'activité commerciale indiquée à la section B.

Exclure : Tous les frais généraux (p. ex., les salaires, traitements et avantages non imputables versés au personnel administratif, les frais d'occupation, les services achetés comme les services juridiques et de comptabilité).

2009 (CAN \$)

2010 (CAN \$)

C3002

C3006

DÉPENSES POUR LES TRAVAILLEURS CONTRACTUELS

Inclure : Les frais versés aux travailleurs contractuels pour leur travail relatif à l'activité commerciale indiquée à la section B.

2009 (CAN \$)

2010 (CAN \$)

C3003

C3007

AUTRES DÉPENSES

Inclure : Toutes les autres dépenses encourues reliées au travail relatif à l'activité commerciale indiquée à la section B. Exemple : logiciel, mise à niveau des logiciels et du matériel, dépenses de bureau, voyages et hébergement.

Exclure : Tous les coûts indirects comme la TPS remboursée par le gouvernement, le loyer, les services publics et l'assurance.

2009 (CAN \$)

2010 (CAN \$)

C3004

C3008

F – PERSONNEL

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS

Nombre moyen d'employés rémunérés durant la période de déclaration pour l'activité commerciale indiquée à la section B.

Pour calculer le nombre moyen d'employés : Additionner le nombre d'employés de la dernière période de paye de chaque mois pour la période de déclaration et diviser la somme par le nombre de mois déclarés (habituellement 12).

Exclure : Les partenaires, les propriétaires et le personnel non salarié.

2009	2010
C4001	C4004

NOMBRE MOYEN D'EMPLOYÉS RÉMUNÉRÉS ET TRAVAILLANT À TEMPS PLEIN

Employés à temps plein durant la période de déclaration pour l'activité commerciale indiquée à la section B.

Pour calculer le nombre total d'employés à temps plein : Additionner le nombre d'employés à temps plein de la dernière période de paye de chaque mois pour la période de déclaration et diviser la somme par le nombre de mois déclaré (habituellement 12).

2009	2010
C4002	C4005

G – VARIATION ANNUELLE EN POURCENTAGE DU TAUX DE MAIN-D'ŒUVRE

Variation annuelle en pourcentage des salaires et traitements versés aux employés et des frais versés aux travailleurs contractuels.

Pour l'exercice financier rapporté et l'activité commerciale indiquée à la section B, veuillez indiquer la variation annuelle en pourcentage du total des SALAIRES ET TRAITEMENTS VERSÉS AUX EMPLOYÉS ET DES FRAIS VERSÉS AUX TRAVAILLEURS CONTRACTUELS. Veuillez suivre l'exemple ci-dessous.

Exemple : Votre entreprise a trois employés qui facturent leurs heures de travail consacrées à l'activité commerciale indiquée à la section B. Deux de ces employés ont reçu des augmentations annuelles de 1 % et de 5 %. Le troisième employé n'a pas reçu d'augmentation (0 %). La somme des trois variations du taux de rémunération (1 % + 5 % + 0 %) est 6,0 %. Lorsque vous divisez le total des pourcentages par le nombre d'employés (+6 %/ 3 employés), vous obtenez la moyenne annuelle de variation en pourcentage du taux de rémunération, qui est de 2,0% pour l'exemple.

Note : S'il n'y a pas de changement dans la moyenne annuelle de variation en pourcentage des salaires et traitements et les honoraires versés aux travailleurs contractuels, inscrire "0".

TAUX DE SALAIRE ET DE TRAITEMENT

Veuillez indiquer la moyenne annuelle de variation en pourcentage (+,-) des salaires et traitements versés aux employés dont le temps est facturé pour l'activité commerciale mentionnée à la section B pour toutes les provinces et territoires.

Exclure : Les salaires ou les traitements pour le personnel administratif général.

2009 (%)	2010 (%)
C4007 %	C4009 %

HONORAIRES VERSÉS AUX TRAVAILLEURS CONTRACTUELS

Veuillez indiquer la moyenne annuelle de variation en pourcentage (+,-) des salaires et traitements versés aux travailleurs contractuels dont le temps est facturé pour l'activité commerciale mentionnée à la section B pour toutes les provinces et territoires.

2009 (%)	2010 (%)
C4008 %	C4010 %

H – RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE AUTORISÉE

Signature

Date (aaaa-mm-jj)

C0015

J'atteste que les renseignements fournis ici sont, à ma connaissance, complets et exacts.

Nom de la personne autorisée à joindre au sujet de ce questionnaire (en caractères d'imprimerie, S.V.P.)

Nom de famille de la personne autorisée

C0054

Numéro de téléphone

C0017

Prénom de la personne autorisée

C0013

Numéro de poste

C0027

Titre de la personne autorisée

C0014

Numéro de télécopieur

C0016

Adresse électronique

C0018

Adresse du site Web

C0020

I – ADMINISTRATION

Temps nécessaire pour compléter le questionnaire

Combien de temps avez-vous pris pour recueillir les informations demandées et compléter ce questionnaire?

C9909

 minute(s)

Questionnaire pré-rempli

Afin de faciliter votre participation à cette enquête l'an prochain, nous pouvons vous envoyer une copie de l'information que vous avez transmise pour cette année.

Est-ce que vous nous autorisez à vous envoyer un questionnaire pré-rempli renfermant l'information que vous avez fournie cette année?

C0800 1

☐

Oui ➤ Envoyez un questionnaire pré-imprimé l'année prochaine

3

☐

Non ➤ Envoyez un questionnaire vierge

J – COMMENTAIRES

Nous vous invitons à faire des suggestions qui pourraient nous aider à améliorer notre questionnaire du Rapport sur les prix des services professionnels en informatique.

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

Veuillez faire une copie du questionnaire complété pour vos dossiers et poster le dans l'enveloppe ci-jointe.

Merci d'avoir rempli le questionnaire.